



FLASH INFO SCPN du 28 juin 2016
"Fresque"

Chers collègues,

Comme chaque policier, nous avons pris connaissance hier avec consternation de la teneur d'une "fresque" réalisée dans le cadre d'un festival organisé par la municipalité de Grenoble, fresque représentant "l'État matraquant la Liberté".

Le SCPN s'est associé à l'ensemble des organisations syndicales des policiers représentées à Grenoble afin d'entreprendre des démarches utiles auprès des autorités locales dans le but de faire détruire cette fresque et d'envisager les poursuites possibles.

Vous trouverez en pièce-jointe la communication intersyndicale établie à l'issue d'une audience avec le maire de Grenoble hier soir, qui n'a pas fait droit aux arguments présentés par nos délégués, se cachant derrière la liberté d'expression.

Dans le contexte actuel, nous rappelons que la police constitue un des derniers remparts contre la loi de la jungle et le risque de l'arbitraire. Son plus grand défi du moment est de parvenir à préserver l'état de droit face à tous ceux qui cèdent à la fascination de la violence qui nourrit le chaos.

Nous constatons avec inquiétude que certains élus cautionnent de telles représentations caricaturales. Comment dès lors s'étonner d'une perte de légitimité de la puissance publique quand ceux qui sont censés la servir sont les premiers à la caricaturer ?

Nous mettons donc, une nouvelle fois, en garde les apprentis sorciers : la paix publique est un bien précieux et fragile. Les policiers n'entendent pas faire office de variable d'ajustement d'un bras de fer entre certaines sensibilités politiciennes et le gouvernement.

Nous observons par ailleurs que depuis hier, le tag a été tagué, avec imagination...

Quant au coût de cette "œuvre subversive", les Grenoblois apprécieront.

Bien sincèrement,

Le secrétariat général du SCPN

Céline BERTHON
Richard THERY
Jean-Luc TALTAVULL



INTERSYNDICALE

*Audience avec Le Maire de Grenoble, M. Piolle
lundi 27 juin 2016 à 19h*

Suite à la production d'une fresque au message honteux, laissant entendre que la Police Républicaine serait l'instrument d'un pouvoir politique liberticide, une délégation intersyndicale a été reçue par M. le Maire de GRENOBLE.

Ce dernier nous a remercié d'effectuer cette démarche Tout en nous assurant d'un soutien de principe, mais a décliné toute responsabilité dans cette affaire, se retranchant derrière le strict respect de la liberté d'expression, dont seule une décision de justice pourrait définir les limites.

Malgré nos arguments, M. le Maire a refusé d'admettre que l'attitude de sa municipalité accordait une légitimité incompréhensible à une idéologie démagogique et ouvertement fallacieuse.

Les policiers font face à une multitude de défis (état d'urgence persistant, cible privilégiée du terrorisme international, conflits sociaux, euro, affaires courantes) et sont justement les garants des libertés définies par la république. Détourner le sens de leur engagement à des fins politiciennes et polémiques suscite leur incompréhension, voire leur colère, et le rôle de la Mairie dans la diffusion de ce message trouble donne une caution morale inacceptable aux groupuscules délinquants qui voudraient profiter du moindre mouvement de foule pour prendre possession de la rue au détriment des citoyens.

A ce jour, la confiance entre la municipalité de Grenoble et les policiers de la circonscription est rompue, et une action en justice est envisagée.

**Une audience est prévue le 29/06/2016 avec M. le Procureur
De la République M. Coquillat sur l'action
A envisager.**